

Monsieur Jacques Creyssel
Délégué Général
FCD
12 rue Euler
75008 Paris

Le 18 octobre 2023

Cher Monsieur,

Le calendrier 2024 sera particulier dans la mesure où la semaine 19 comportera 2 jours fériés : le mercredi 8 mai et le jeudi 9 mai (jeudi de l'Ascension).

Le ministère de l'éducation nationale a par ailleurs annoncé que les élèves n'auront pas classe les vendredi 10 et samedi 11 mai 2024.

Pour assurer l'acheminement des produits de nos clients dans de bonnes conditions et éviter au maximum les phénomènes d'engorgement, il nous apparaît incontournable d'ouvrir l'une de ces 2 journées afin de fluidifier autant que faire se peut les volumes que nos adhérents seront amenés à traiter.

Afin de permettre aux industriels d'organiser au mieux leurs expéditions et à la grande distribution d'organiser au mieux ses réceptions, nous avons pensé que tous les opérateurs de transport devaient s'aligner pour l'ouverture de cette journée exceptionnelle.

C'est pourquoi nous avons décidé de préconiser à nos adhérents de considérer

- la journée du mercredi 8 mai comme un jour férié chômé
- la journée du jeudi 9 mai 2024 comme un jour férié travaillé au cours de laquelle les livraisons, les enlèvements et les expéditions seront assurés.

Nous vous invitons à en informer vos adhérents afin qu'ils prennent leurs dispositions en toute connaissance de cause.

Nous vous informons par ailleurs que nous avons engagé une démarche identique auprès de l'ANIA.

Recevez, Cher Monsieur, mes salutations les meilleures.



Valérie Tasserre
Déléguée Générale